

apaiser qu'en lui sacrifiant des victimes. Nous l'avons déjà dit, tous les dieux du paganisme n'ont pas d'autre origine que les manifestations spirites ; le christianisme est venu renverser leurs autels, mais il était réservé au Spiritisme de faire connaître leur véritable nature, et de jeter la lumière sur ces phénomènes dénaturés par la superstition, ou exploités par la cupidité.

Phénomène des apports.

Ce phénomène est, sans contredit, l'un des plus extraordinaires parmi ceux que présentent les manifestations spirites, et c'est aussi l'un des plus rares. Il consiste dans l'apport spontané d'un objet qui n'existe pas dans l'endroit où l'on est. Nous le connaissions depuis longtemps par ouï-dire, mais comme il nous a été donné depuis peu d'en être témoin, nous pouvons maintenant en parler en connaissance de cause. Disons d'abord que c'est un de ceux qui se prêtent le plus à l'imitation, et que par conséquent il faut se tenir en garde contre la supercherie. On sait jusqu'où peut aller l'art de la prestidigitation en fait d'expériences de ce genre ; mais, sans avoir affaire à un homme du métier, on pourrait être facilement dupe d'une manœuvre habile. La meilleure de toutes les garanties est dans *le caractère, l'honorabilité notoire, le désintéressement absolu* de la personne qui obtient de semblables effets ; en second lieu dans l'examen attentif de toutes les circonstances dans lesquelles les faits se produisent ; enfin dans la connaissance éclairée du Spiritisme, qui seule peut faire découvrir ce qui serait suspect.

Nous avons dit que ce phénomène est un des plus rares, et moins que les autres, peut-être, il ne se produit à volonté et surtout à point nommé ; il peut quelquefois, quoique rarement, être provoqué, mais le plus souvent il est spontané ; d'où il résulte que quiconque se flatterait de l'obtenir à son gré et à un instant donné, peut être hardiment taxé d'ignorance et suspecté de fraude, à plus forte raison s'il s'y mêlait le moindre motif d'intérêt matériel. Un médium qui tirerait un profit quelconque de sa faculté peut être réellement médium ; mais comme cette faculté est sujette à des intermittences, que les phénomènes dépendent exclusivement de la volonté des Esprits qui ne se soumettent pas à notre caprice, il en résulte que le médium intéressé, pour ne pas rester court ou pour pro-

duire plus d'effet selon les circonstances, appelle la ruse à son aide, car, pour lui, il faut que l'Esprit agisse quand même, sinon on y supplée, et la ruse se cache quelquefois sous les dehors les plus simples.

Ces réflexions préliminaires ayant pour but de mettre les observateurs sur leurs gardes, nous revenons à notre sujet ; mais, avant de parler de ce qui nous concerne, nous croyons devoir rapporter la lettre suivante qui nous a été écrite d'Orléans, le 14 février dernier.

« Monsieur,

« C'est un Spirite convaincu qui vous écrit cette lettre ; les faits qu'elle relate sont rares ; ils doivent servir au bien de tous, et ont déjà porté la conviction chez plusieurs des personnes qui nous entourent et qui en ont été témoins.

« Le premier fait s'est passé le 1^o janvier 1861. Une de mes parentes, qui possède au suprême degré la faculté médianimique, et qui l'ignorait complètement avant que je lui eusse parlé du Spiritisme, voyait quelquefois sa mère, mais elle prenait cela pour des hallucinations et tâchait de les éviter. Le 1^o janvier dernier, vers trois heures de l'après-midi, elle la vit de nouveau ; le saisissement qu'elle éprouva, ainsi que son mari, quoique celui-ci ne vît rien, l'empêcha de se rendre compte de ses mouvements. Quelques minutes après, son mari rentrant dans cette chambre, voit sur la table un anneau que sa femme reconnaît parfaitement pour l'anneau de sa mère qu'elle lui avait mis elle-même au doigt lors de sa mort. A quelques jours de là, comme cette dame souffrait d'un étouffement auquel elle était sujette, je conseillai à son mari de la magnétiser, ce qu'il fit, et au bout de trois minutes elle s'endormit profondément, et la lucidité fut parfaite. Elle dit alors à son mari que sa mère leur avait apporté son anneau pour leur prouver qu'elle est avec eux et qu'elle veille sur eux. Son mari lui demande si elle voit sa fille morte il y a 8 ans, à l'âge de 2 ans, et si celle-ci peut lui apporter un souvenir ? La somnambule répond qu'elle est là, ainsi que la mère de son mari ; qu'elle lui apportera le lendemain une rose qu'il trouvera sur le secrétaire. Le fait s'est accompli ; la rose fanée était accompagnée d'un papier sur lequel étaient écrits ces mots : A MON PAPA CHÉRI. *Laure*. Le surlendemain, sommeil magnétique ; le mari demande s'il pourrait avoir des cheveux de sa mère à lui ? Son désir est exaucé à l'instant : les cheveux sont sur la cheminée. Depuis, deux lettres ont été écrites spontanément par les deux mères.

« J'arrive à des faits qui se sont passés chez moi. Après une étude sérieuse de vos ouvrages sur le Spiritisme, la foi m'était venue sans que j'aie vu un seul fait. Le Livre des médiums m'avait engagé à essayer d'écrire,

mais sans aucun résultat ; persuadé que je n'obtiendrais rien sans la présence de la personne dont j'ai parlé plus haut, je la priai de venir à Orléans, ainsi que son mari. Le lundi 11 février, à 10 heures du soir, sommeil magnétique et extase ; elle voit auprès d'elle et de nous les Esprits qui l'accompagnent et lui avaient promis de venir avec elle. Je lui demande si je serai médium écrivain ; elle répond : Oui, dans 15 jours ; elle ajoute que le lendemain elle écrira par l'entremise de sa mère pour convaincre un de mes amis qu'elle me prie de faire venir. Le lendemain 12, à 8 heures du matin, sommeil ; nous lui demandons si on doit lui donner un crayon : Non, me dit-elle ; ma mère est près de toi et écrit ; sa lettre est sur la cheminée. J'y vais, et je trouve un papier plié contenant ces mots : *Croyez et priez, je suis avec vous ; ceci est pour vous convaincre.* Elle me dit encore que ce soir je pourrais essayer d'écrire avec sa main posée sur la mienne. Je n'osais espérer un pareil résultat et pourtant j'ai écrit ces mots : *Croyez ; je vais venir ; n'oubliez pas le magnétisme ; ne restez pas plus longtemps.* Ma parente devait partir le lendemain. Le soir nous avons écrit ceci : *La science spirite n'est pas une plaisanterie ; c'est vrai ; le magnétisme peut y conduire. Priez, et invoquez ceux que votre cœur vous dira. Ne restez pas plus longtemps. Catherine.* C'est le nom de sa mère.

« Il m'a été ordonné à plusieurs reprises de vous écrire ces faits ; j'ai même été blâmé de ne l'avoir pas fait plus tôt ; du reste elle m'a dit que vous pourriez avoir la preuve de ce que je vous dis, et que sa mère elle-même irait vous confirmer ces faits si vous l'appeliez. Agréez, etc. »

Cette lettre relate deux phénomènes remarquables, celui des apports et celui de l'écriture directe. Nous ferons à ce sujet une observation essentielle, c'est que, lorsque le mari et la femme obtinrent les premiers effets, ils étaient seuls, tout préoccupés de ce qui leur arrivait, et qu'ils n'avaient aucun intérêt à se tromper mutuellement. En second lieu, l'apport de la bague qui avait été enterrée avec la mère, était un fait positif qui ne pouvait être le résultat d'une supercherie, car on ne joue pas avec ces choses.

Plusieurs faits de la même nature nous ont été rapportés par des personnes en qui nous avons toute confiance, et qui se sont passés dans des circonstances tout aussi authentiques, mais voici celui dont nous avons été deux fois témoin oculaire ainsi que plusieurs membres de la Société.

Mademoiselle V. B..., jeune personne de 16 à 17 ans, est un très bon médium écrivain, et en même temps somnambule très clairvoyante. Pendant son sommeil elle voit surtout l'Esprit d'un de ses cousins qui déjà plusieurs fois lui avait apporté différents objets, entre autres des bagues, des bonbons en grande quantité et des fleurs. Il faut toujours qu'elle soit endormie environ deux heures avant la production du phénomène. La

première fois que nous assistâmes à une manifestation de ce genre, il y eut apport d'une bague qui lui fut remise dans la main. Pour nous, qui connaissions la jeune personne et ses parents pour des gens très honorables, nous n'avions aucun motif de douter ; cependant nous avouons que, pour des étrangers, la manière dont cela se passa était peu concluante. Il en fut tout autrement dans une autre séance. Après deux heures de sommeil préalable pendant lesquelles la jeune somnambule fut occupée de choses très intéressantes mais étrangères à ce qui nous occupe, l'Esprit lui apparut tenant un bouquet, visible pour elle seulement. Ce ne fut qu'après avoir longtemps aiguillonné sa convoitise et provoqué d'incessantes supplications, que l'Esprit fit tomber à ses pieds un bouquet de crocus. La jeune personne n'était pas satisfaite ; l'Esprit tenait encore quelque chose qu'elle voulait avoir ; nouvelles supplications pendant près d'une demi-heure après laquelle un gros bouquet de violettes entouré de mousse parut sur le parquet ; puis quelque temps après un bonbon gros comme le poing tomba à ses côtés ; au goût on reconnut que c'était de la conserve d'ananas qui semblait avoir été pétrie dans les mains.

Tout cela dura environ une heure, et pendant ce temps la somnambule fut constamment isolée de tous les assistants ; son magnétiseur lui-même se tint à une assez grande distance ; nous étions placé de manière à ne pas perdre de vue un seul mouvement, et nous déclarons sincèrement qu'il n'y eut pas la moindre chose de suspect. Dans cette séance, l'Esprit, qui s'appelle Léon, promit de venir à la Société donner les explications qu'on lui demanderait.

Nous l'avons évoqué dans la séance de la Société du 1^o mars, conjointement avec l'Esprit de madame Catherine qui s'était manifesté à Orléans, et voici l'entretien qui s'en est suivi :

1. Évocation de madame Catherine. - R. Je suis présente, et prête à vous répondre.

2. Vous avez dit à votre fille et à votre parent d'Orléans que vous viendriez confirmer ici les phénomènes dont ils ont été les témoins ; nous serons charmés de recevoir de vous les explications que vous voudrez bien nous donner à ce sujet. Je vous demanderai d'abord dans quel but vous avez tant insisté pour qu'on m'écrivît la relation de ces faits ? - R. Ce que j'ai dit, je suis prête à le faire, car c'est vous que l'on doit le plus instruire ; j'avais dit à mes enfants de vous faire part de ces preuves en vue de propager le Spiritisme.

3. J'ai été témoin, il y a quelques jours, de faits analogues, et je vais prier l'Esprit qui les a produits de vouloir bien venir. Ayant pu observer toutes les phases du phénomène, je compte lui adresser différentes ques-

tions. Veuillez, je vous prie, vous joindre à lui pour compléter les réponses si cela est nécessaire. - R. Ce que vous me demandez je le ferai, et à nous deux la clarté sera plus nette et plus précise.

4. Évocation de Léon. - R. Me voici tout prêt à remplir la promesse que je vous ai faite, monsieur.

Remarque. Les Esprits se dispensent assez généralement de nos formules de politesse ; celui-ci offre cette particularité que chaque fois que nous l'avons évoqué il s'est toujours servi du mot monsieur.

5. Veuillez, je vous prie, nous dire pourquoi ces phénomènes ne se sont produits que dans le sommeil magnétique du médium ? - R. Cela tient à la nature du médium ; les faits que je produis quand le mien est endormi, je pourrais également les produire dans l'état de veille.

6. Pourquoi faites-vous attendre si longtemps l'apport des objets, et pourquoi excitez-vous la convoitise du médium en irritant son désir d'obtenir l'objet promis ? - R. Ce temps m'est nécessaire afin de préparer les fluides qui servent à l'apport ; quant à l'excitation, ce n'est souvent que pour amuser les personnes présentes et la somnambule.

7. J'avais pensé que cette excitation pouvait produire une émission plus abondante de fluide de la part du médium et faciliter la combinaison nécessaire. - R. Vous vous étiez trompé, monsieur ; les fluides qui nous sont nécessaires n'appartiennent pas au médium, mais à l'Esprit, et l'on peut même, dans certains cas, s'en passer, et l'apport avoir lieu immédiatement.

8. La production du phénomène tient-elle à la nature spéciale du médium, et pourrait-il se produire par d'autres médiums avec plus de facilité et de promptitude ? - R. La production tient à la nature du médium, et ne peut se produire qu'avec des natures correspondantes ; pour la promptitude, l'habitude que nous prenons, en correspondant souvent avec le même médium, nous est d'un grand secours.

9. La nature du médium doit-elle correspondre à la nature du fait ou à la nature de l'Esprit ? - R. Il faut qu'elle corresponde à la nature du fait, et non pas de l'Esprit.

10. L'influence des personnes présentes y est-elle pour quelque chose ? - R. Quand il y a de l'incrédulité, de l'opposition, on peut beaucoup nous gêner ; nous aimons bien mieux faire nos preuves avec des croyants et des personnes versées dans le Spiritisme ; mais je n'entends pas par là dire que la mauvaise volonté pourrait nous paralyser complètement.

11. Il n'y a ici que des croyants et des personnes très sympathiques ; y a-t-il un empêchement à ce que le fait ait lieu ? - R. Il y a celui que je ne suis pas préparé, ni disposé.

12. Le serez-vous un autre jour ? - R. Oui.

13. Pourriez-vous le fixer ? - R. Un jour que vous ne me demanderez rien, je viendrai à l'improviste vous surprendre avec un joli bouquet.

14. Il y a peut-être des personnes qui aimeraient mieux des bonbons. - R. S'il y a des gourmands, on pourra également les contenter ; je crois que les dames, qui ne dédaignent pas les fleurs, aimeront encore mieux les bonbons.

15. Mademoiselle V. B... aura-t-elle besoin d'être en somnambulisme ? - R. Je ferai l'apport éveillé.

16. Où avez-vous été prendre les fleurs et les bonbons que vous avez apportés ? - R. Les fleurs je les prends dans les jardins, où elles me plaisent.

17. Mais les bonbons ; le marchand a dû s'apercevoir qu'ils lui manquaient ? - R. Je les prends où cela me plaît ; le marchand ne s'en est pas aperçu du tout, parce que j'en ai mis d'autres à la place.

18. Mais les bagues ont une valeur ; où les avez-vous prises ? Est-ce que cela n'a pas fait de tort à celui à qui vous les avez empruntées ? - R. Je les ai prises dans des endroits inconnus à tous, et de manière que personne ne puisse en éprouver aucun tort.

19. Est-il possible d'apporter des fleurs d'une autre planète ? - R. Non, ce n'est pas possible à moi.

20. Est-ce que d'autres Esprits le pourraient ? - R. Oui, il y a des Esprits plus élevés que je ne le suis qui peuvent le faire ; quant à moi, je ne puis me charger de cela ; contentez-vous de ce que je vous apporterai.

21. Pourriez-vous apporter des fleurs d'un autre hémisphère, des tropiques, par exemple ? - R. Du moment que c'est sur terre, je le puis.

22. Comment avez-vous introduit ces objets l'autre jour, puisque la chambre était close ? - R. Je les ai fait entrer avec moi, enveloppés, pour ainsi dire, dans ma substance ; quant à vous en dire plus long, ce n'est pas explicable.

23. (*A madame Catherine.*) Puisque la bague que vous avez apportée à votre fille avait été enterrée avec vous, comment l'avez-vous eue ? - R. Je l'ai retirée de terre et apportée à mon enfant.

24. (*A Léon.*) Comment avez-vous fait pour rendre visibles ces objets qui étaient invisibles un instant auparavant ? - R. J'ai ôté la matière qui les enveloppait.

25. Ces objets que vous avez apportés, pourriez-vous les faire disparaître et les remporter ? - R. Aussi bien que je les ai fait venir, je puis les remporter à ma volonté.

26. Hier... (l'Esprit rectifie en écrivant : *mercredi*). C'est juste ; mercredi, le médium vous a vu prendre des ciseaux et couper des fleurs d'oranger au bouquet qui est dans sa chambre ; avez-vous eu réellement besoin d'un instrument tranchant pour couper cela ? - R. Je n'avais pas de ciseaux du tout, mais je me faisais voir ainsi, afin que l'on fût bien sûr que c'était moi qui les ôtais.

27. Mais le bouquet était sous un globe de verre ? - R. Oh ! je pouvais bien ôter le globe.

28. L'avez-vous ôté ? - R. Non.

29. Nous ne comprenons pas comment cela peut se faire ; croyez-vous qu'un jour nous arrivions à nous expliquer ce phénomène ? - R. Dans peu de temps même ; nous ne faisons pas que de le croire, nous en sommes assurés.

30. Qui est-ce qui vient de répondre ? Est-ce Léon ou madame Catherine ? - R. C'est nous deux.

31. La production du phénomène des apports vous cause-t-elle une peine, un embarras quelconque ? - R. Elle ne nous cause aucune peine quand nous en avons la permission ; elle pourrait nous en causer de très grandes si nous voulions produire des effets sans y être autorisés.

32. Quelles sont les difficultés que vous rencontrez ? - R. Aucune autre que de mauvaises dispositions fluidiques qui peuvent nous être contraires.

33. Comment apportez-vous l'objet ; le tenez-vous avec les mains ? - R. Non, nous l'enveloppons en nous.

34. Apporteriez-vous avec la même facilité un objet d'un poids considérable ; de 50 kil., par exemple ? - R. Le poids n'est rien pour nous ; nous apportons des fleurs, parce que cela peut être plus agréable qu'un poids volumineux.

35. Y a-t-il quelquefois des disparitions d'objets dont la cause est ignorée, et qui seraient le fait des Esprits ? - Cela arrive très souvent, plus souvent que vous ne le pensez, et l'on pourrait y remédier en priant l'Esprit de rapporter l'objet disparu.

36. Y a-t-il des effets que l'on regarde comme des phénomènes naturels et qui sont dus à l'action de certains Esprits ? - R. Vos jours sont remplis de ces faits-là que vous ne comprenez pas, parce que vous n'y avez pas songé, et qu'un peu de réflexion vous ferait voir clairement.

37. Parmi les objets apportés, n'y en a-t-il pas qui peuvent être fabriqués par les Esprits ; c'est-à-dire produits spontanément par les modifications que les Esprits peuvent faire subir au fluide ou à l'élément universel ? - R. Pas par moi, car je n'en ai pas la permission ; un Esprit élevé le peut seul.

38. Un objet fait de cette manière pourrait-il avoir de la stabilité, et devenir un objet usuel ? Si un Esprit me faisait une tabatière, par exemple, pourrais-je m'en servir ? - R. Il pourrait en avoir si l'Esprit le voulait ; mais il pourrait aussi n'être que pour la vue et s'évanouir au bout de quelques heures.

Remarque. On peut ranger dans la catégorie des phénomènes des apports les faits de la nature de ceux qui se sont passés dans la rue des Noyers et que nous avons rapportés dans la Revue du mois d'août 1860 ; il y a cette différence que, dans ce dernier cas, ils sont produits par un Esprit malveillant qui n'a en vue que de causer du trouble, tandis que dans ceux dont il s'agit ici ce sont des Esprits bienveillants qui cherchent à être agréables et à témoigner leurs sympathies.

Nota. Voir, pour la théorie de la formation spontanée des objets, *le Livre des médiums*, chap. intitulé : *Laboratoire du monde invisible*.

Entretiens familiaux d'outre-tombe.

Le docteur Glas.

Né à Lyon, mort le 21 février 1861, à l'âge de 35 ans et demi.

(Société spirite de Paris, 5 avril 1861.)

M. Glas était un fervent Spirite ; il a succombé à une longue et douloureuse maladie dont les souffrances n'ont été adoucies que par l'espérance que donne le Spiritisme. Sa vie laborieuse et accidentée de soucis amers, et un accident méconnu d'abord ont abrégé son existence. Il a été évoqué sur la demande de son père.

1. Évocation. - R. Je suis là.

2. Nous serons charmés de nous entretenir avec vous, d'abord pour condescendre au désir de M. votre père et de votre femme, et ensuite parce que, vu l'état de vos connaissances, nous espérons en profiter pour nous-mêmes. - R. Je désire que cette communication soit pour ceux qui me regrettent une consolation, et pour vous, qui m'évoquez, un sujet d'études instructives.

3. Il paraît que vous avez succombé à une cruelle maladie ; pourriez-vous nous donner quelques explications sur sa nature et sa cause ? - R. Ma maladie, je le vois bien clairement aujourd'hui, était toute morale et a fini par m'étreindre douloureusement le corps. Quant à m'étendre